

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Henok Gyger « Barrières sans ceintures de sécurité ! » (2021/RP05)**

Rapporteur : Mme Elodie Lopez

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis n° 05/2021 du 1er mars 2021, concernant la réponse au postulat de M. Henok Gyger intitulé « Barrières sans ceintures de sécurité ! »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver le rapport-préavis en réponse au postulat de M. Henok Gyger intitulé « Barrières sans ceintures de sécurité ! » et de le considérer comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind